



Numéro 178 - Novembre 2012

La viticulture dans le Jura



en partenariat avec
Le Comité
Interprofessionnel
des Vins du Jura

recensement
agricole
2010

Un petit vignoble tourné vers la qualité

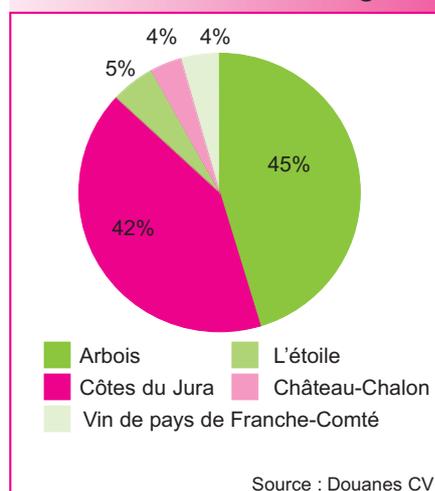
De taille réduite, le vignoble du Jura mise depuis de nombreuses années sur la qualité. La quasi-totalité de la production est ainsi revendiquée en Appellation d'Origine Protégée. La viticulture joue un rôle important dans l'agriculture du département en contribuant à 20% de la valeur de la production agricole. Ce secteur est par ailleurs le deuxième utilisateur de main d'œuvre agricole. A l'image du reste de l'agriculture, la viticulture tend à se concentrer avec une diminution du nombre d'exploitations et une augmentation des surfaces moyennes. Néanmoins, les exploitations viticoles de petite taille restent encore très majoritaires.

Contrairement aux pratiques d'autres vignobles, une majorité de vignerons jurassiens vinifient eux-mêmes leur production qu'ils vont ensuite commercialiser, en privilégiant le plus souvent les circuits-courts.

Le vignoble jurassien s'étend sur 2 100 hectares soit 1,1% de la superficie agricole utilisée (SAU) des exploitations du département. Sa superficie ne représente que 0,3% du vignoble national. Depuis 2000, la surface en vigne a progressé d'une centaine d'hectares dans le Jura. Cette hausse contraste avec l'arrachage de près de 100 000 hectares de vigne en dix ans en France. A l'instar du vignoble champenois, bourguignon, alsacien ou bordelais, la quasi-totalité de la récolte des vignes du Jura est destinée à la production de vins d'Appellation d'Origine Protégée (AOP). Au niveau national, la part des vins AOP n'est que de 62% car certains bassins viticoles sont plus tournés vers la production de vins à indication géographique protégée

(IGP). C'est le cas notamment du Languedoc-Roussillon, plus grand vignoble de France par sa superficie, dont seulement 36% des vignes sont sous appellation AOP.

L'AOP Arbois couvre près de la moitié des surfaces en vignes



Source : Douanes CVI



Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

2 100 hectares plantés en vignes, quasi exclusivement en AOP

750 exploitations cultivent de la vigne dont 670 exploitations viticoles spécialisées.

La viticulture génère 20% de la valeur de la production agricole alors qu'elle occupe moins de 2% de la SAU du Jura.

3,1 hectares de vignes en moyenne par exploitation viticole contre 10 hectares sur l'ensemble du vignoble français.

Les exploitations viticoles « professionnelles » emploient 2,6 UTA en moyenne. Salariés de l'exploitation et saisonniers fournissent la moitié du travail.

Sept exploitations viticoles sur dix vinifient en cave particulière. La commercialisation en vente directe est alors majoritairement privilégiée.

Les exportations représentent 7% des volumes commercialisés.

En 2010, 750 exploitations jurassiennes possèdent au minimum 10 ares plantés en vignes soit près d'un quart des 3 150 structures agricoles recensées dans le département. Parmi elles, une grande majorité sont spécialisées dans l'activité viticole. L'orientation technico-économique (Otex) viticulture regroupe ainsi 89% des exploitations ayant des vignes. Cette part n'était que de 77% en 2000, signe d'une spécialisation croissante dans le domaine viticole. De plus, ces exploitations viticoles possèdent 97% des surfaces en vignes. Sur les 85 exploitations non spécialisées en viticulture, près des deux tiers relèvent de l'otex « polyculture-polyélevage ». Parce qu'elles concentrent la quasi-totalité des surfaces en vignes et des volumes commercialisés, la suite de cette publication ne traitera

que des exploitations viticoles spécialisées.

Une majorité d'exploitations spécialisées de petite taille économique

La viticulture occupe peu d'espace dans le Jura, 1,6% de la SAU. Cependant, son poids économique est loin d'être négligeable en raison de la forte valeur ajoutée dégagée par la culture de la vigne. En effet, les exploitations viticoles jurassiennes ont une production brute standard (PBS) de 20 100 €/ha pour une SAU moyenne de 4,5 hectares. Cette valorisation est supérieure à celle des exploitations viticoles françaises (8 700 €/ha pour 16 hectares de SAU) et surtout à celle des autres exploitations jurassiennes (1 070 €/ha pour 75 hectares de SAU). Les exploitations viticoles contribuent ainsi à hauteur de 20% de la richesse créée par le secteur agricole du département.

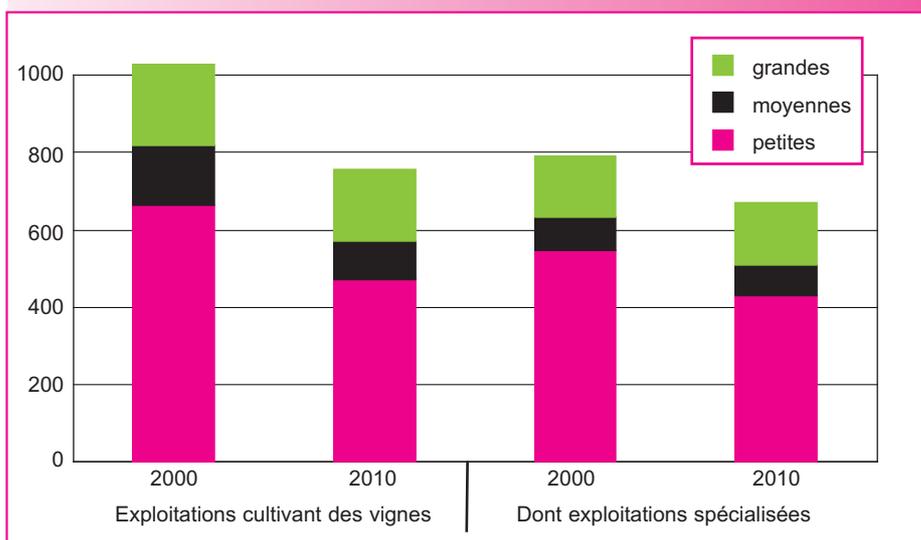
Entre 2000 et 2010, le nombre d'exploitations viticoles a diminué de 15%. La viticulture est moins touchée que d'autres orientations par le phénomène de restructuration puisque dans le même temps, la Franche-Comté a perdu un quart de ses exploitations agricoles. Cette baisse concerne essentiellement

les petites exploitations viticoles de faible dimension économique. En dix ans, plus de 20% de celles-ci ont cessé leur activité tandis que le nombre de grandes exploitations a progressé de 3%. Néanmoins, les petites exploitations restent très majoritaires puisqu'elles représentent encore près des deux tiers des exploitations viticoles du Jura. Au niveau national, elles ne regroupent qu'un tiers des structures de l'otex viticulture. Importantes en nombre, les petites exploitations pèsent peu dans la filière ; elles cultivent à peine 6% des surfaces en vignes et contribuent pour moins de 6% à la PBS de l'otex viticulture. A l'inverse, les grandes exploitations regroupent moins du quart des exploitations viticoles du département mais concentrent l'essentiel du potentiel productif avec 87% de la surface en vigne et de la PBS.

La surface moyenne augmente

Conséquence de la diminution du nombre d'exploitations viticoles, la superficie moyenne en vignes des exploitations spécialisées est passée de 2,4 à 3,1 hectares entre 2000 et 2010. Elle reste cependant très inférieure à la moyenne nationale qui s'élève à 10,4 hectares. Le nombre important de petites exploitations explique en partie cet écart.

Forte baisse du nombre des petites exploitations viticoles



Source : Recensements agricoles 2000 et 2010

Néanmoins, la superficie moyenne en vignes des moyennes et grandes exploitations, assimilées aux structures professionnelles, est également nettement inférieure à celle du niveau national (8 hectares contre 15). La meilleure valorisation du vin jurassien, sous AOP, explique cette différence, les exploitations étant économiquement viables avec moins de surfaces qu'une exploitation valorisant son vin sans

appellation. Ainsi, dans le vignoble languedocien, la surface moyenne en vignes atteint 26 hectares par exploitation.

Le Jura se distingue par ses modes de vinification et de commercialisation

En 2010, les exploitations viticoles du Jura ont produit 68% de vin blanc, 31% de vin rouge et 1% de

rosé, la quasi totalité en AOP. Une même exploitation peut destiner sa vendange à différents modes de vinification : cave coopérative, cave particulière ou vente en vendange fraîche. La vinification en cave particulière domine nettement dans le département. Elle est pratiquée par sept exploitations sur dix et représente près des deux tiers du volume vinifié. Un quart des exploitations viticoles ont fait vinifier tout

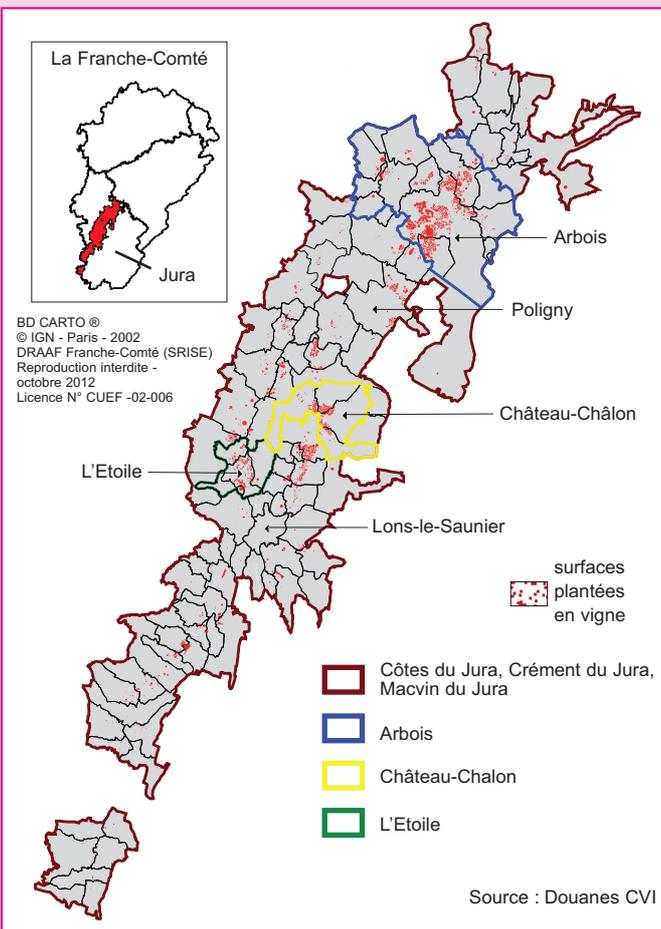
Présentation du vignoble

Le vignoble du Jura ou « Revermont » désigne une bande de terre, longue de 80 kilomètres qui traverse le département du Jura du Nord au Sud, de Salins-les-Bains à Saint-Amour en passant par Arbois, Poligny, Voiteur et Lons-le-Saunier. Situé entre la plaine bressane à l'ouest et les contreforts du premier plateau jurassien à l'est, le vignoble s'étend sur une centaine de communes.

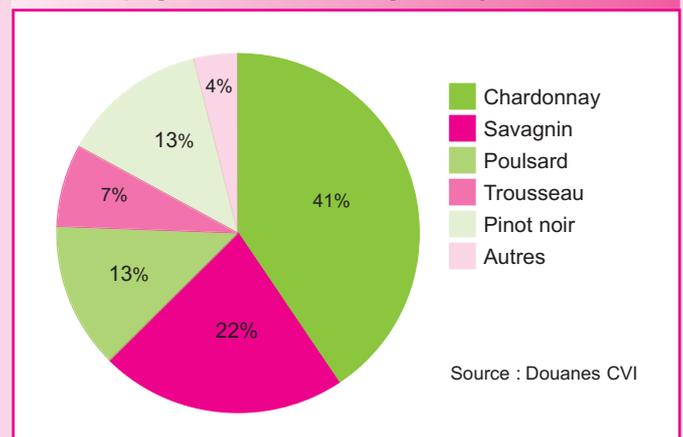
La vigne façonne les paysages du Revermont depuis longtemps. A la fin du 19^{ème} siècle, le vignoble jurassien s'étendait sur 20 000 hectares de qualités diverses avant d'être frappé par la crise du phylloxéra. Dès lors, la filière viticole se tourne vers la qualité et s'organise afin de faire reconnaître la spécificité de ses productions. Ce long

cheminement aboutit en 1936 à l'obtention de l'AOC Arbois, première AOC délivrée en France. Trois autres suivront entre 1936 et 1937, Château-Chalon, L'Etoile et Côtes du Jura. Seulement cinq cépages, parmi la quarantaine encore exploités à l'époque, sont retenus pour le classement AOC : Le Chardonnay et le Savagnin pour les vins blancs, le Poulsard, le Trousseau et le Pinot noir pour les rouges.

Dans les années 50, la filière est en crise et le vignoble passe sous la barre des 1 000 hectares. Un vigneron lance alors un projet ambitieux : remembrement de son domaine, plantation de 200 hectares, campagnes de communication. Cette impulsion révèle le potentiel du vignoble et redonne espoir à la filière. Dans les années 60, la profession se réorganise et met en place un plan de relance. Remembrements, replantations en cépages AOP, contrôles accrus de la qualité, prêts bancaires avantageux et création d'une formation viti-vinicole pour faciliter l'installation des jeunes permettent un renouveau du vignoble. Ces actions ont marqué le début d'une nouvelle période de développement même si la filière ne souhaite pas revenir à un vignoble aussi étendu qu'au début du 20^{ème} siècle. Désormais, l'image des vins du Jura est positionnée sur la qualité. Deux AOC « produits » sont ainsi venus s'ajouter : le Macvin en 1991 et le Crémant du Jura en 1995.

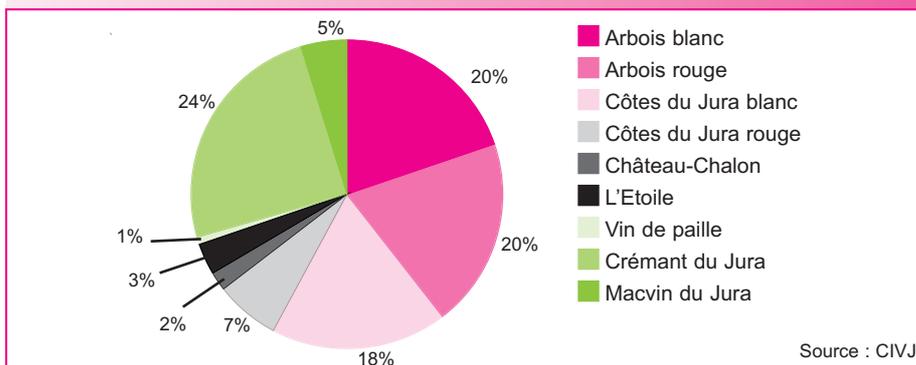


Le Chardonnay, cépage dominant du vignoble jurassien



ou partie de leur récolte en cave coopérative. Les fruitières viticoles ont ainsi vinifié 23% de la récolte en 2010. Sur ce point, le Jura se distingue de l'ensemble du vignoble français où le poids des coopératives est nettement plus important. Plus de la moitié des exploitations viticoles françaises ont ainsi livré 37% de la récolte nationale 2010 à des coopératives. Les 12% restants sont vendus en vendange fraîche. Lorsque les exploitations viticoles du Jura commercialisent elles-mêmes leur vin, elles privilégient majoritairement la vente directe (61% des volumes vendus), loin devant la vente aux magasins spécialisés, à la grande distribution ou au négoce. Là encore, le Jura se démarque du niveau national où la vente au négoce ou à un groupe-

40% des volumes revendiqués en AOP sont sous appellation Arbois



ment de producteurs domine largement (65% des volumes issus des caves particulières). Autre particularité, les vigneron jurassiens vendent quasi exclusivement en bouteilles (92% des volumes issus des caves particulières) quand les ventes en vrac concernent la moitié des volumes vendus au niveau national.

coles, derrière l'élevage laitier (42% des UTA). Si on exclut les petites structures, où généralement l'exploitant est un retraité ou un double actif qui consacre peu de temps à son exploitation, la viticulture est un des secteurs agricoles qui nécessite le plus de main d'œuvre par exploitation. Une exploitation spécialisée moyenne ou grande utilise, travail saisonnier inclus, l'équivalent de 2,6 personnes occupées à temps plein, soit 0,6 de plus que la moyenne des exploitations franc-comtoises de même taille économique. Elles se situent dans la moyenne nationale des exploitations viticoles. Le volume total de travail nécessaire au fonctionnement de ces exploitations est resté stable depuis 2000. En revanche, la répartition du travail selon la catégorie de main d'œuvre a sensiblement évolué.

La famille contribue de moins en moins au fonctionnement des exploitations viticoles. La part du

Exportation : des volumes modestes mais en progression

En 2011, les volumes à l'exportation atteignent 5 300 hl soit 7% du total des ventes de vins AOP du Jura. Avec près de 57% des volumes exportés, le Crémant du Jura est le produit qui trouve le plus de débouchés à l'étranger. En 5 ans, les exportations de Crémant ont doublé et représentent 15% de l'ensemble des volumes vendus sous cette appellation. En revanche, pour le vin jaune, le macvin ou le vin de paille, produits plus typés, les exportations, bien qu'en progression, restent encore confidentielles.

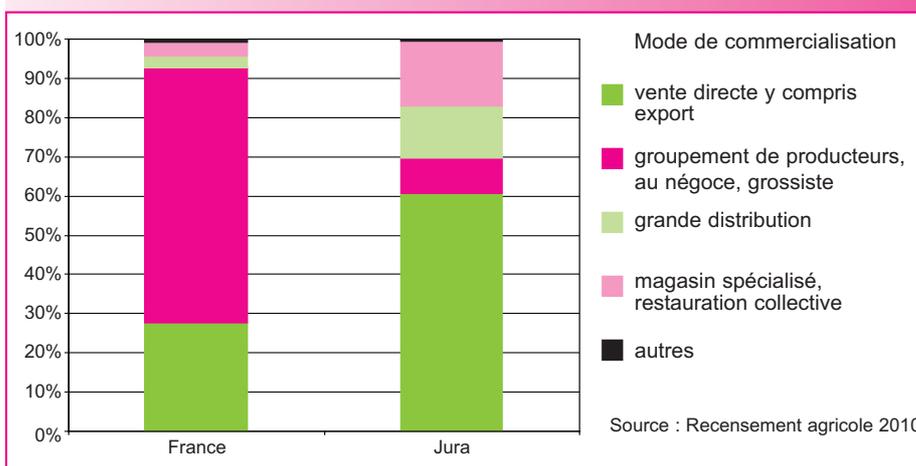
La majeure partie des exportations se font à destination de l'Union Européenne ; les pays tiers ne représentant que 20% des volumes exportés. Les Etats-Unis, le Japon et le Canada se partagent à parts égales la quasi totalité des exportations de Crémant hors de l'UE. Pour les vins blancs et les vins rouges, les Etats-Unis sont également une destination privilégiée avec respectivement 36% et 60% des exportations hors UE. Mais on trouve également des amateurs de vins du Jura dans des pays comme l'Australie, le Brésil ou Hongkong.

Les modes de commercialisation des fruitières viticoles diffèrent sensiblement de ceux des vigneron vinificateurs. Moins tournées vers la vente directe avec seulement un quart des volumes vendus en circuit court, les coopératives fournissent 37% de leurs volumes à la grande distribution.

Un besoin de main d'œuvre plus important qu'ailleurs

La viticulture mobilise près de 20% des unités de travail agricole (UTA) du département. Elle est le deuxième secteur en terme d'emplois agri-

Les viticulteurs jurassiens privilégient la vente directe



Champ : vigneron vinifiant leur production en cave particulière

travail familial apporté par les exploitants et les membres de leur famille (conjoint, ascendants, enfants, etc.) est passée de 55% en 2000 à 48% en 2010. Les exploitants fournissent l'essentiel de cette force de travail familial, à hauteur de 80%. En revanche, la quantité de travail provenant des conjoints non coexploitants est en baisse de 38% en dix ans. La diminution de la main d'œuvre familiale a été compensée par le développement du salariat hors cadre familial. Les 200 salariés permanents employés dans les moyennes et grandes exploitations viticoles apportent désormais 27% du travail contre 22% en 2000.

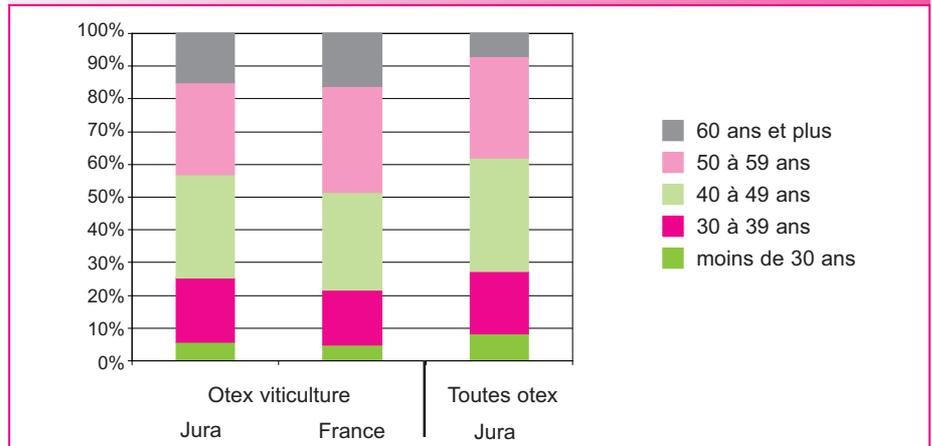
Stable, le travail saisonnier, qui fournit 23% de la main d'œuvre en équivalent temps plein, est une composante importante de l'emploi viticole. Enfin, les exploitations viticoles font régulièrement appel à des entreprises de travaux agricoles (ETA). En moyenne, elles utilisent quatorze jours de prestation contre quatre seulement pour l'ensemble des moyennes et grandes exploitations du département du Jura. Toutefois, la part des ETA dans le volume total de travail reste marginale (2%).

Les viticulteurs, plus âgés que les autres exploitants

Les viticulteurs jurassiens sont âgés en moyenne de 56 ans, soit 6 ans de plus que l'ensemble des exploitants agricoles du département. La forte proportion de petites exploitations, avec à leur tête une majorité de retraités, explique cet écart. En effet, pour les moyennes et grandes exploitations, l'âge moyen descend à 47 ans, soit seulement un an de plus que la moyenne départementale pour le même type de structures.

A l'image du reste de la société française, la population des vignerons jurassiens vieillit. En dix ans, la part des exploitants des moyennes

Les viticulteurs jurassiens plus jeunes que leurs homologues français



Source : Recensement agricole 2010

et grandes exploitations viticoles de moins de 40 ans est passée de 37% à 25%. Dans le même temps, celle des exploitants âgés de 50 ans et plus a progressé de 37% à 44%.

La part des femmes parmi les exploitants est proche de celle de l'ensemble des moyennes et grandes exploitations du Jura (18% contre 19%). En revanche, elle est inférieure de 11 points à celle des exploitations viticoles spécialisées au niveau national.

Des vignerons bien formés

Les vignerons sont parmi les agriculteurs les mieux formés. En 2010, 56% des exploitants de moyennes et grandes exploitations viticoles ont un niveau d'études au moins égal au baccalauréat, soit respectivement dix et sept points de plus que les agriculteurs du Jura et que les viticulteurs français. De plus, un

tiers d'entre eux ont suivi des études supérieures ce qui les situe loin devant les éleveurs laitiers (13%) ou les céréaliers (19%) du département. En revanche, près d'un tiers des viticulteurs professionnels du Jura n'ont pas de diplôme de l'enseignement agricole (42% au niveau national).

Des successions incertaines

Le vieillissement des viticulteurs pose à moyen terme le problème du devenir des exploitations. Parmi les chefs de moyenne ou grande exploitation âgés de 50 ans ou plus, près de 70% ont déclaré en 2010 soit ne pas connaître leur successeur soit vouloir enregistrer l'exploitation au nom du conjoint lorsqu'ils partiront en retraite, ce qui n'assure la pérennité de la structure qu'à court terme. De plus, près de 10% d'entre eux pensent que leur exploitation va disparaître à leur départ. ■

L'agriculture biologique bien représentée dans le vignoble jurassien

Près de 6% des exploitations viticoles du Jura sont engagées dans une démarche d'agriculture biologique. Cette proportion atteint plus de 15% parmi les moyennes et grandes exploitations viticoles. En terme de surfaces, près de 13% des vignes sont cultivées sous ce signe de qualité. Le vignoble jurassien est ainsi l'un de ceux où la pratique biolo-

gique est la plus implantée. En effet, au niveau national, seules 6% des moyennes et grandes exploitations viticoles et 6% des surfaces en vignes sont converties à l'agriculture biologique. Sur la quarantaine d'exploitations viticoles bio présentes dans le Jura, seulement six d'entre elles concentrent près de la moitié des surfaces en vignes bio.

Principaux indicateurs pour la viticulture et les principales OTEX du département du Jura

	viticulture	bovins lait	polyculture élevage	grandes cultures	viticulture France
Nombre d'exploitations	671	900	363	391	69 962
dont moyennes et grandes exploitations	242	885	217	220	46 934
SAU totale de l'otex en hectares	2 986	96 244	30 020	28 204	1 095 950
Part dans la SAU des exploitations du Jura	1,6%	51,1%	15,9%	15,0%	4,0%
SAU moyenne en hectares	4,5	107,1	92,3	72,1	15,7
SAU moyenne en hectares (moyennes et grandes exploitations)	11,4	108,5	134,7	118,5	22,5
Production brute standard (PBS) par hectare (moyennes et grandes exploitations)	20 500 €	650 €	1 200 €	800 €	8 700 €
UTA par exploitation (moyennes et grandes) (y.c familiaux)	2,6	2,0	2,0	1,2	2,6
Part de l'OTEX dans le total UTA du département	17%	48%	12%	8%	19%
UTA salariés y.c familiaux (moyennes et grandes)	200	100	37	20	46 200
Part de l'OTEX dans le total salariés du département	39%	19%	7%	4%	32%
Part des femmes parmi les exploitants (moyennes et grandes)	17,7%	18,8%	14,8%	11,0%	28,7%
Part des exploitants avec une formation niveau bac ou plus (moyennes et grandes)	56,3%	44,1%	41,6%	47,9%	49,1%
Part des exploitants avec une formation supérieure	33,1%	13,5%	15,7%	19,0%	26,4%

Source : Recensement agricole 2010

Définitions

■ **SAU** : la surface agricole utilisée représente l'ensemble des terres de l'exploitation destinées à la production agricole.

■ **PBS** : production brute standard. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production

brute standard. Ces coefficients résultent de valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS traduit un potentiel de production des exploitations permettant de les classer selon leur dimension économique, en petites, moyennes ou grandes (respectivement moins de 25 000 €, 25 000 € à 100 000 €, et supérieure à 100 000 €).

■ **OTEX** : orientation technico-économique. Elle est déterminée à partir de la contribution des différentes productions à la PBS de l'exploitation.

■ **UTA** : unité de travail annuel, correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière.

Le Comité Interprofessionnel des Vins du Jura

Créé en 1988, le CIVJ regroupe les représentants de toutes les familles professionnelles: producteurs, coopératives et négociants. C'est un organisme de concertation où les pratiques et relations professionnelles entre opérateurs sont organisées et harmonisées. Le CIVJ a pour mission d'élaborer des statistiques pour une meilleure connaissance du marché. Le comité

a par ailleurs un rôle moteur de promotion pour développer la connaissance des prescripteurs et des consommateurs sur les Vins du Jura.

Les actions du CIVJ reçoivent le concours financier du Conseil Régional de Franche-Comté, du Conseil Général du Jura, de la DATAR, de France Agrimer et de l'Union Européenne.

Château Pécauld
BP 41
39600 Arbois
03 84 66 26 14



Présidente :
Marie-Christine TARBY-MAIRE
Directeur :
Baudoin DE CHASSEY

<http://www.jura-vins.com/>

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.franche-comte.agriculture.gouv.fr



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

191, rue de Belfort - Immeuble Orion - 25043 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 47 75 50 - Fax : 03 81 47 75 05

■ **Directeur** : Pascal WEHLÉ
■ **Rédaction** : Lionel MALEGUE
■ **Dépôt légal** : à parution
■ **Prix** : 4,50 Euros

■ **Directeur de la publication** : Florent VIPREY
■ **Composition** : Monique MARION
■ **ISSN** : 0246-1803
■ © Agreste 2012

recensement
agricole
2010